



Numéro 1 - Mars 2014

Lettre d'information de la Ligue contre le cancer de l'Essonne

À la une Plan cancer 3 : réduire les pertes de chances



Annonce du Plan cancer 3 par le Président de la République le 4 février à Paris.

Le 2ème Plan est arrivé à terme. La Ligue s'est encore fortement engagée pour ce 3ème. On en attend le renforcement de la prévention, une personnalisation des soins et de l'accompagnement, une réduction des inégalités, une plus grande efficacité.

a Ligue connaît bien les Plans et leur intérêt. Pour ce plan programmé sur les années 2014-19, la présidente de notre fédération, Jacqueline Godet, a pu transmettre aux concepteurs plus de 2000 propositions, auxquelles tous les comités dont celui de l'Essonne ont contribué. Ce plan s'appuie sur les attentes et les savoirs récents, les innovations qui permettent "une médecine de plus en plus personnalisée".

Les ambitions sont de deux ordres : "guérir plus et mieux, réduire le nom-

bre de cancers liés à des facteurs de risque évitables". Le plan se centre sur la lutte contre les inégalités, la promotion des évolutions techniques et thérapeutiques, la préservation de la qualité de vie, en visant à "garantir à tous un accès équitable à toutes les phases de prise en charge et aux moyens diagnostiques et thérapeutiques les plus performants dans des délais réduits" avec un accompagnement individualisé pour éviter toute exclusion.

Le Président de la République a présenté le 4 février les fondamentaux de ce plan selon 4 orientations, 17 objectifs, 184 actions. Il s'agit en particulier de réduire l'incidence des cancers du col utérin par la vaccination, de relancer le dépistage de ce cancer et celui du côlon grâce au nouveau test immunologique, de favoriser les diagnostics précoces, d'augmenter l'accès



Docteur Hervé Gautier, Président du Comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer

Un nouveau journal dans un département innovant

oujours plus de vies à comprendre, à protéger, à soigner, à partager, à dynamiser... D'autant que le cancer peut les détruire ou les pervertir. Mais face à cette menace, il y a des capacités de résistance et de victoire en chacun. Et c'est là que nous intervenons pour augmenter ces capacités, pas seuls mais avec tous.

Nous enregistrons des progrès. Il y a plus de cancers mais moins de décès. Nous pouvons faire mieux. Il est possible d'être plus précis dans l'identification des risques et des cancers, donc de piloter de plus en plus efficacement la prévention et les traitements de manière personnalisée tout en agissant sur les déterminants de la santé publique.

Le 3ème Plan Cancer, qui a été présenté le 4 février, porte de nouvelles ambitions. Nous avons choisi d'en décrire les grandes lignes. La première cause identifiée de cancer est le tabagisme. La cigarette électronique surgit en alternative moins dangereuse. Cela mérite que nous fassions le point. Enfin, l'ampleur de nos actions dépend de nos donateurs. Nous évoquerons ce qui forge nos ressources. Ce journal est donc un miroir, reflet de nos actions, surface d'échanges avec vous. Bonne lecture.

À la une

••• aux IRM, à l'identification des anomalies génomiques et aux innovations thérapeutiques qui peuvent en résulter, de doubler la participation à la recherche clinique, d'assurer une prise en charge globale par une organisation territoriale des parcours de soins et de vie coordonnée incluant les soins de support. S'y ajoute un Programme national de réduction du tabagisme.

Le Président de la République a souligné le rôle de la Ligue dans la préparation du Plan et le suivi qui est nécessaire. Sa mise en œuvre sera cadrée par la désignation d'opérateurs et des indicateurs de suivi. Un Comité de Pilotage doit veiller à sa réalisation.

H.G.

En savoir plus:

www.e-cancer.fr/le-plan-cancer www.ligue-cancer.net/article/27395_annonce-du-plan-cancer-3

Quelques chiffres qui justifient les mesures du 3^{ème} Plan :

1) 355 000 nouveaux cas de cancer par an :

une incidence en augmentation avec un doublement en 30 ans, mais 80 000 cancers sont évitables par une prévention,

2) 148 000 décès par cancer par an :

une incidence en diminution, mais le cancer est encore la 1^{ère} cause de mortalité prématurée : 38% des décès avant 65 ans chez les hommes, 50% chez les femmes,

3) Le tabagisme diminue chez les hommes, mais augmente chez

les femmes et est responsable au total de 44 000 décès par cancer par an,

- 4) 60 000 personnes ont eu un test unique pour personnaliser leur traitement à partir d'une anomalie génomique, mais une analyse complète sera dans l'avenir nécessaire.
- 5) 3 millions de personnes vivent avec un cancer ou en sont guéris, mais dans des conditions inégales et un tiers des personnes avec un cancer perdent leur emploi au bout de 2 ans.

Initiatives

Les motards couvrent l'Essonne de roses

Un motard, une rose, un espoir pour aider les malades du cancer. L'une des manifestations de solidarité les plus efficaces en France arrive en Essonne : 6 000 roses seront vendues le 26 avril prochain lors de l'opération " Une rose un espoir ".

est en 1998 à Coin-sur-Seille, en Moselle, qu'un motard, confronté au cancer à travers ses proches, décide d'associer son cœur et sa passion, une rose et la moto. Avec ses amis motards il monte une opération spéciale de collecte le temps d'un weekend. Une rose à la main, 45 motards, tous bénévoles, récoltent 55 000 francs pour 10 000 roses vendues. Face à cette réussite, l'opération est reconduite et s'étend dans plusieurs départements lorrains. Depuis, chaque année en France, les motards et leurs passagères (ou l'inverse!) sont invités à participer à une grande collecte de fond au profit de la lutte contre le cancer le dernier week-end du mois d'avril.

Depuis 15 ans, allier sa passion de la moto à une grande cause a permis de collecter plus de 3 millions d'euros pour aider les malades du cancer et faire avancer la recherche, grâce à la générosité de très nombreux donateurs. Animée par un grand élan de solidarité et l'énergie du cœur, cette collecte a déjà transmis 300 000 espoirs (ou 300 000 roses).

Autour d'une idée simple, sympathique et généreuse, une randonnée de motards sillonne les routes, va de porte en porte pour proposer une rose contre un don de 2€ ou plus, reversé à la Ligue contre le cancer. Cet élan de générosité sera proche de vous cette année, ouvrez leurs vos portes ! Si vous êtes motards et



Les motards parcourent les rues pour vous proposer des roses contre un don de 2 € ou plus.

que vous souhaitez rejoindre cette opération solidaire contactez le Comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer.

cd91@ligue-cancer.net

N.H.

En savoir plus:

www.uneroseunespoir.com

Dr Fabrice Chéruel, tabacologue

Université Paris-Sud XI (Orsay), Lab. de neurobiologie sensorielle du CNRS (Gif-sur-Yvette), Fondation JDB.



Pour ou contre l'e-cigarette? "On est bien obligé de faire avec..." Entre 25 cigarettes par jour et l'e-cigarette, il n'y a pas photo!"

Si elle aide effectivement certains fumeurs à "décrocher ", la cigarette électronique n'est pas sans risque. Surtout pour les jeunes, qui l'utilisent comme "cigarette bonbon".

ensez-vous que la cigarette électronique soit un outil de sevrage comme un autre? F. C. Si on ne peut, en tant que médecin, ni prescrire ni même préconiser la cigarette électronique, on est bien obligé de faire avec. Car de toute façon de nombreux patients l'ont déjà en poche (1). Dans ce cas autant s'en servir pour ouvrir le dialogue et accompagner le sevrage. Il y a alors grosso modo deux façons de s'en servir : la considérer comme un traitement nicotinique, qui aide le patient à arrêter de fumer comme le feraient des patchs ou des gommes à mâcher, en sachant qu'il devra dans un second temps faire tout un travail pour se désaccoutumer du rituel de la cigarette. Soit s'en servir comme outil de réduction de consommation pour les gros fumeurs.

Quels sont les dangers de l'e-cigarette ?

F. C. On a très peu de données sur sa

dangerosité, d'où la prudence des autorités (2). Certaines substances utilisées posent problème, comme le propylène glycol (également présent dans certains médicaments en spray, comme la Ventoline), qui est parfaitement inoffensif à température ambiante mais dont on n'est pas très sûr de l'innocuité lorsqu'il est chauffé. Idem pour la glycérine, utilisée comme exhausteur d'arôme, qui se transforme en chauffant en acroléine, substance irritante et potentiellement cancérigène. Mais cela dit il faut être clair. Si on compare le risque encouru avec la consommation de 25 cigarettes par jour à celle du vapotage, il n'y a pas photo : la cigarette électronique est beaucoup moins dangereuse!

Vapoter, n'est-ce pas aussi troquer une dépendance contre une autre?
F. C. Ce qui est très intéressant avec la cigarette électronique, c'est que c'est un outil qui a été créé par des fumeurs pour des fumeurs. Elle répond donc à un vrai besoin. Et puis il y a un effet de mode. Les fabricants rivalisent d'imagination pour proposer des objets attrayants et sophistiqués. Mais ce qui m'inquiète le plus, c'est l'utilisation qu'en font les jeunes. J'ai rencontré des écoliers de 9 ou 10 ans

qui l'avaient déjà testée! De très nombreux lycéens, séduits par son côté high-tech, l'utilisent régulièrement. avec ou sans nicotine. Le risque est alors double : accoutumance à l'ecigarette, notamment par le biais des nombreux arômes proposés (c'est la cigarette bonbon!) ou porte d'entrée vers le tabagisme. Et puis il y a un vide juridique autour de son utilisation: on a mis des années à exclure le tabac des lieux publics, et le geste de fumer, sous prétexte qu'on ne dérange plus ses voisins, revient en force avec le vapotage. Ce n'est pas facile à vivre pour les anciens fumeurs, et c'est un exemple dangereux pour les jeunes.

Propos recueillis par Y.P.

(1) On estimait fin 2013 qu'1,5 million de Français l'utilisaient régulièrement et que près de 10 milllions l'avaient déjà testée.

(2) " La cigarette électronique n'est pas recommandée à ce jour mais son utilisation n'est pas découragée " (HAS, janvier 2014).

En savoir plus:

www.ligue-cancer.net/article/26772_position-de-la-ligue-sur-lusage-de-la-cigarette-electronique

www.e-cancer.fr/prevention/tabac/espacegrand-public/gros-plan-sur-la-cigarette-electronique

Chiffres clés

Cancers du colon et du rectum : dépistage efficace, participation insuffisante !

En France en 2012 :

- Tous sexes confondus, ces cancers sont au 3^{ème} rang des plus fréquents :

42 152 nouveaux cancers

- 17 millions de personnes âgées de 50 à 74 ans sont invitées au dépistage.

Participation: 31%

Participation souhaitée : 65%

- Nombre de tests positifs : **116 160 (2.4%)**

- Nombre de cas de cancers détectés par dépistage : 4 500 personnes avec un cancer et 10 000 personnes avec adénomes (lésion précancéreuse).

En Essonne en 2012

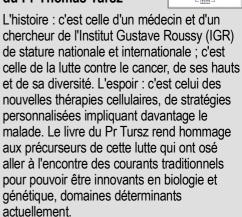
- 176 000 personnes invitées au dépistage. Participation : **27**%
- Nombre de tests positifs : 675 (2%)
- Nombre de cas de cancers détectés par dépistage : 42 personnes avec un cancer et 201 personnes avec adénomes (lésion précancéreuse).

Ces résultats devraient être améliorés par le déploiement du test immunologique et par un renforcement plus sélectif des campagnes de sensibilisation.

Renseignements: 0 810 811 144

À lire!

" La nouvelle médecine du cancer, histoire et espoir " du Pr Thomas Tursz



F.L. et JJ.B.

LA NOUVELLE MÉDECINE DU CANCER HISTOIRE ET ESPOIR

Le point sur

Anticiper la transmission de son patrimoine

Transmettre, c'est décider de l'héritage que l'on souhaite céder à nos générations futures. Cette volonté s'inscrit au cœur de la transmission. La Ligue contre le cancer respecte votre volonté en affectant ce que vous lui transmettez conformément à vos souhaits.

n effectuant un legs au Comité départemental de l'Essonne de La Lique contre le cancer, vous avez la possibilité d'affecter tout ou partie de votre patrimoine à une ou plusieurs missions que vous souhaitez soutenir : financement de la recherche, prévention, actions auprès des malades et de leurs proches. Vous avez la certitude que ce patrimoine transmis sera utilisé conformément à vos souhaits. A défaut de précision, votre legs sera affecté en fonction des besoins de votre Comité départemental pour mener à bien l'ensemble de ses missions.

Cette transmission doit être réalisée par testament. Il existe plusieurs formes de testaments ; le plus courant est le testament olographe, rédigé en entier, de votre main, daté et signé. Mais il existe également la possibilité de solliciter un notaire qui pourra établir pour vous un testament dit authentique. Quelle que soit sa forme, ce testament doit mentionner précisément vos cordonnées et l'adresse complète du bénéficiaire : Comité départemental de l'Essonne de La Lique contre le Cancer. Dans ce domaine, il est important de prendre conseil, tant sur le fond que sur la forme, auprès d'un notaire.

Vos héritiers ayant la qualité de réservataires sont protégés puisqu'ils ne peuvent pas, à ce titre, être privés d'une fraction de la succession appelée "réserve".

Ainsi une personne ne peut-elle pas déshériter totalement :

- ses enfants (ou, à défaut, ses autres descendants).
- en l'absence de descendants, son conjoint survivant.

Le montant de la " réserve " est fixé, par la loi, au décès, en fonction du nombre et de la qualité des héritiers en présence et par rapport aux biens laissés par le défunt, ainsi qu'aux éventuelles donations antérieures.

La quotité disponible constitue une fraction de succession pouvant être librement attribuée.

La Ligue contre le cancer, association reconnue d'utilité publique, est exonérée de droits de succession. La totalité de votre legs sera donc consacrée aux missions de votre Comité.

P.H.



Pour en savoir plus, la nouvelle brochure "Transmettre son patrimoine à la Lique" est disponible dans votre Comité

Comité de l'Essonne de la Ligue contre le cancer Centre Hospitalier de Bligny - 91640 BRIIS SOUS FORGES - 01 64 90 88 88 E-mail : cd91@ligue-cancer.net

Directeur de la publication : H. GAUTIER - Rédactrice en chef : N. HIOLIN Secrétariat de rédaction : AL. HELIN - Comité de rédaction : H. GAUTIER, P. HAAB, AL. HELIN, N. HIOLIN, Y. PUŠ Impression: Domigraphic - 01 69 02 03 03

Visitez notre site internet www.ligue-cancer.net/cd91 Suivez nos actualités sur Facebook www.facebook.com/fbliguecontrelecancer91

GRATUIT Abonnez- vous à "Vivre en Essonne"!

Pour recevoir 3 numéros par an, écrivez à cd91@ligue-cancer.net



L'assurance Vie

Votre contrat d'assurance-vie est transmis indépendamment de la succession au bénéficiaire de votre choix au moment de votre décès. Le bénéficiaire de l'assurance-vie peut être désigné dans le contrat, par testament ou dans tout autre document. En effet, si la loi garantit à vos plus proches le droit de bénéficier d'une part minimum de votre patrimoine, en revanche, le règlement des assurances-vie ne rentre normalement pas en ligne de compte dans ce calcul; toutefois, compte tenu de l'interaction entre diverses matières et différents droits, la prudence commande de prendre au préalable conseil auprès d'un notaire.

Le legs

Le legs est une disposition faite par testament par laquelle vous transmettez tout ou partie de vos biens, sous réserve des droits de vos héritiers. Il ne prend effet qu'après le décès. Jusqu'à votre dernier jour, vous en conservez la propriété jusqu'à la fin de votre vie et vous disposez de vos biens. Dans votre testament, vous pouvez désigner le Comité départemental de l'Essonne de La Ligue contre le cancer

- légataire universel : vous léguez l'intégralité de votre patrimoine,
- légataire à titre universel : vous léguez une fraction de votre patrimoine (ex. : 1/3, 1/4, 75% de vos biens),
- légataire particulier : vous léguez un bien précis : maison, meubles, etc...

A vos agendas

15 mars

→ Marche pédestre à Breux-Jouy

--- Colloque travail & cancer à Paris

4, 5 & 6 avril

Fêtes des plantes à St-Jean-de-Beauregard

4 & 5 avril

→ Bourse aux vêtements d'été à Breuillet

26 avril

→ Manifestation sportive à Itteville

Contactez-nous au 01 64 90 88 88